

ALERTE VIGILANCE : Black Friday

Le groupement public cybermalveillance.gouv.fr a appelé, dans un communiqué du mercredi 22 novembre 2017, à la plus grande vigilance avant la période de promotions en ligne du Black Friday et du Cyber Monday, pendant laquelle les cybercriminels ne manqueront pas de multiplier les arnaques.

Le Black Friday se déroule le 4^{ème} vendredi de novembre et marque le coup d'envoi des achats pour les fêtes de fin d'année. Durant 24h, la plupart des enseignes de distribution font des offres promotionnelles très alléchantes pour attirer les clients.

Cet évènement est suivi du Cyber Monday et de la Cyber Week où les promotions continuent, en particulier sur Internet. Durant cette période de fin d'année et de préparation de fêtes, la vigilance est de mise pour les achats nombreux à venir, notamment sur Internet

Cette période de forte consommation sera bien évidemment l'occasion pour les cybercriminels de redoubler d'efforts pour profiter de la précipitation et de la crédulité des internautes imprudents en quête de la « bonne affaire à ne pas rater » en menant des escroqueries de toutes sortes, relève le communiqué.

"Toutes les techniques frauduleuses seront utilisées par les criminels pour tenter d'abuser leurs victimes afin de leur faire réaliser un achat qu'elles ne verront jamais arriver, les faire rappeler des numéros surtaxés, leur voler leurs données personnelles ou bancaires, les rançonner", a-t-il mis en garde.

Cybermalveillance recommande ainsi :

De se méfier des offres trop généreuses et de faire un maximum de vérifications (réalité de la promotion, notoriété du vendeur, risque de contrefaçons...)

De ne pas confondre vitesse et précipitation, ne pas donner son numéro de carte bancaire en ligne, même pressé par un pseudo vendeur. Prendre le temps de la transaction et s'assurer qu'elle est sécurisée.

Ne pas rappeler inconsidérément des numéros surtaxés, surtout si des messages énigmatiques demandent de recontacter un pseudo transporteur « pour votre livraison » ou un service après-vente « suite à votre achat ». Mieux vaut rappeler le numéro officiel du transporteur ou du SAV concerné.

Prendre garde aux appels, sms ou courriels trop beaux pour être honnêtes.

Ne pas cliquer pas sur les liens et ne pas ouvrir les pièces jointes d'expéditeurs inconnus ou douteux qui annoncent l'affaire du siècle, au risque de se faire voler codes d'accès et données personnelles ou bancaires ou de recevoir un virus.

Plus généralement et « quitte à rater une très bonne affaire », il convient de ne pas donner, « au moindre doute », ses données personnelles et ses coordonnées bancaires, ce qui pourrait entraîner une usurpation d'identité ou des transactions bancaires frauduleuses. Et quoi qu'il en soit, il faut utiliser des mots de passe différents - et les choisir complexes - pour chaque application ou chaque site internet utilisé.

Lancée en octobre par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), Cybermalveillance.gouv.fr est une plateforme destinée à assister les particuliers, les administrations locales et les PME face aux cyberattaques. Le site est géré par un groupement d'intérêt public qui réunit plusieurs services de l'État, des utilisateurs et des fédérations professionnelles.

Vous rencontrez des problèmes divers : baisse d'activité, problème de trésorerie à court terme, détérioration des relations avec votre banquier, problème d'assurance-crédit, chômage partiel... ?

Direct CCI est à votre écoute et vous informe des dispositions existantes, répond à vos questions et vous propose diverses orientations adaptées à votre cas :

- Un entretien individuel avec un conseiller,
- L'organisation d'un rendez-vous auprès du → **Centre d'Information et de Prévention des difficultés des entreprises (CIP)** de la CCI90,
- Le recours à OSEO (garantie de prêt),
- La mise en relation avec le médiateur du crédit et/ou la commission des chefs de services financiers ou de tout autre intervenant susceptibles d'apporter des réponses aux entreprises.
- ...

Dans une logique d'écoute, de sensibilisation, d'orientation

Direct CCI joue un rôle majeur dans la détection et l'accompagnement des entreprises en difficulté.

